

La culture du tutorat en entreprise

Affiche



Plaquette



L'un des moyens de développer des compétences en entreprise est de recourir aux dispositifs de formation en alternance : contrat ou période de professionnalisation, contrat d'apprentissage, etc.

L'employeur pourra repérer des talents et le stagiaire bénéficier d'une expérience professionnelle utile. Le point de rencontre de ces deux intérêts est la mise en place d'un tutorat de qualité au sein de l'entreprise.

La fonction tutorale s'exerce tout au long d'un processus d'accompagnement intégrant les phases - accueil de la personne, transmission des savoir faire et évaluation des acquis. La pratique de cette fonction s'appuie sur des compétences à cultiver en continu.

C'est dans cette optique que le GIP ARIFOR propose [4 actions de formation destinées aux tuteurs](#).

Contact : GIP ARIFOR : tél. 03 26 21 73 36